



LE 15 FÉVRIER 2022

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET PRÉSENCE

Assemblée régulière du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est, tenue au 2100, route 143, Hatley (Québec), le mardi 15 février 2022, à 19 h 21, à laquelle assistent par voie de visioconférence tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021:

M. Gilles Viens, M Gilbert Ferland, M. Jody Stone, M. Michel Lesage, M. Patrick Proulx, M. Pierre Martineau, et les déléguées Mme Marcella Davis Gerrish, Mme Maryse Gaudreau et Mme Lucie Michaud

Le délégué substitut, M. Vincent Fontaine a quitté à 19 h 25.

Aucun représentant de Sainte-Catherine de Hatley n'est présent.

Assiste également à l'assemblée par voie de visioconférence le directeur M. Christian Dumas et le secrétaire-trésorier, M. André Martel.

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée devant aucun citoyen.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le délégué Gilles Viens et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la modification de couvrir le point 4.4 avant le point 4.1

Le point divers reste ouvert.

### ORDRE DU JOUR

De l'assemblée régulière du 15 février 2022

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE ET PRÉSENCE

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption l'ordre du jour

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2021

#### 4. ADMINISTRATION

4.1 Avis de motion – *Règlement 2022-01 décrétant les règles de régie interne du conseil d'administration*

4.2 Modification du plan d'immobilisation 2022

4.3 Avis de motion – *Règlement d'emprunt 2022-02 relatif à l'achat d'appareil respiratoire, d'habits de combat et l'installation d'une tour de communication*

4.4 Délégués et délégués substituts de chaque municipalité membre

#### 5. RESSOURCES HUMAINES

5.1 Rapport du directeur :  
- Statistiques d'intervention  
- Informations à venir

#### 6. TRÉSORERIE

Résolution  
2022-001

- 6.1 Dépôt de la liste des paiements émis
- 6.2 Dépôt de l'état des résultats au 31 janvier 2022
- 6.3 Autorisation de procéder à la vente de pneus, de cylindre et véhicule
- 6.4 Autorisation de préparer le devis d'appel d'offre pour l'achat d'un camion autopompe citerne

## **7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE**

- 7.1 Renouvellement de l'entente d'entraide avec la ville de Sherbrooke

## **8. AFFAIRES COURANTES**

- 8.1 Ajout

## **9. DIVERS**

- 9.1 Ajout

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**Adopté à l'unanimité.**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

### **3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2021**

Il est proposé par le délégué Michel Lesage et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Régie incendie Memphrémagog Est du 2 décembre 2021 tel que déposé en précisant cependant au point 4.7 qu'il s'agit de l'achat de 2 camion de type «pick up».

**Adopté à l'unanimité.**

## **4. ADMINISTRATION**

### **4.4 Délégués et délégués substitués de chaque municipalité membre**

Il est proposé par la déléguée Marcelle Davis Gerrish, et résolu d'accepter la nomination des délégué(e)s et délégué(e)s substitués suivants :

North Hatley : délégué substitut Michel Desrosiers;

Canton de Stanstead : délégué Pierre Martineau, déléguée substitut Louise Hébert;

Stanstead-Est : délégué Mathieu Laliberté, délégué substitut Gilbert Ferland.

**Adopté à l'unanimité**

### **4.1 Avis de motion – Règlement 2022-01 décrétant les règles de régie interne du conseil d'administration**

**AVIS DE MOTION** est donné par la déléguée Patrick Proulx, qu'à une prochaine assemblée du conseil le *Règlement 2022-01 décrétant les règles de régie interne du conseil d'administration* sera adopté.

### **4.2 Modification du plan d'immobilisation 2022**

**CONSIDÉRANT** le plan d'immobilisation 2021-2027 adopté par le conseil en septembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan prévoyait que la construction de la caserne de Stanstead aurait un impact financier sur le budget de la Régie ;

**Résolution  
2022-002**

**Résolution  
2022-003**

**Avis de  
Motion  
2022-004**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Stanstead a avisé la Régie de ne pas être en mesure de procéder à la construction de la caserne en 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat d'appareil respiratoire en 2021 a demandé des investissements moindres que prévues ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à l'installation d'une tour de communication sur le territoire de Waterville afin de mieux desservir la partie nord de notre territoire ;

**Résolution  
2022-005**

Il est proposé par le délégué Gilbert Ferland, et résolu de prévoir des investissements en immobilisations pour 2022 de 150 000 \$ représentant les montant nécessaire pour l'achat d'appareil respiratoire, d'habits de combat et l'installation d'une tour de communication.

**Adopté à l'unanimité.**

**4.3 Avis de motion – Règlement d'emprunt 2022-02 relatif à l'achat d'appareil respiratoire, d'habits de combat et l'installation d'une tour de communication**

**Avis de  
Motion  
2022-006**

**AVIS DE MOTION** est donné par la déléguée Lucie Michaud, a l'effet que lors d'une assemblée subséquente le *Règlement d'emprunt 2022-02 relatif à l'achat d'appareil respiratoire, d'habits de combat et l'installation d'une tour de communication* sera adopté. Le montant de l'emprunt sera de cent cinquante mille dollars (150 000\$) pour une période de 10 ans.

**5. RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 Rapport du directeur**

- Statistiques d'intervention : le directeur présente une série de statistiques d'intervention sur le territoire de la Régie.
- Le directeur demande aux délégués de faire le suivi afin que chaque municipalité concernée adopte le rapport annuel au regard de la mise en œuvre des actions prévues au schéma de couverture de risque incendie (SCRI)
- Le directeur fait part de ses principales activités.

**6. TRÉSORERIE**

**6.1 Dépôt de la liste des paiements émis**

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques, du numéro 1292 à 1373 émis pour la période du 3 décembre 2021 au 15 février 2022.

**Résolution  
2022-007**

Il est proposé par le délégué Gilles Viens, et résolu d'approuver le paiement des factures pour un montant de 307 248.54 \$;

**Adopté à l'unanimité.**

**6.2 Dépôt de l'état des résultats au 31 janvier 2022**

Le secrétaire-trésorier dépose l'état des résultats au 31 janvier 2022.

**6.3 Autorisation de procéder à la vente de pneus, de cylindre et véhicule**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie dispose d'un surplus d'équipement inutilisable pour elle-même, mais pouvant être utile pour d'autre service, notamment des pneus à crampons, des cylindres pour appareil respiratoire et un camion-citerne ;

**Résolution  
2022-008**

Il est proposé par la déléguée Lucie Michaud, et résolu d'autoriser le directeur de procéder à la vente de ces articles selon les normes et procédures requises dans de tel circonstances.

**Adopté à l'unanimité.**

**6.4 Autorisation de préparer le devis d'appel d'offre pour l'achat d'un camion autopompe citerne**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a prévu procéder à l'achat d'un camion autopompe en 2023 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le délai de livraison est estimé à environ 14 mois pour l'acquisition d'un camion autopompe ;

**CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail et le délai de préparation d'un devis d'appel d'offre concernant un camion autopompe ;

**Résolution  
2022-009**

Il est proposé par le délégué Gilles Viens, et résolu d'autoriser le directeur de procéder à la préparation d'un devis d'appel d'offre concernant l'achat d'un camion autopompe à venir en 2023 et d'octroyer un contrat à un consultant externe afin de l'appuyer dans sa préparation, pour un montant maximum de 9 000 \$, taxes incluses.

**Adopté à l'unanimité.**

**7. ENTENTES DE SERVICES ET D'ENTRAIDE**

**7.1 Renouvellement de l'entente d'entraide avec la ville de Sherbrooke**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de renouveler l'entente d'entraide entre la Régie incendie Memphrémagog Est et la ville de Sherbrooke selon les termes et conditions déjà en vigueur ;

**Résolution  
2022-010**

Il est proposé par le délégué Patrick Proulx, et résolu d'autoriser le président et le directeur de procéder à la signature de l'entente d'entraide entre la Régie et la ville de Sherbrooke tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**8. AFFAIRES COURANTES**

**8.1. Aucun**

**9. DIVERS**

**9.1 Aucun**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée par la déléguée Lucie Michaud, il est 19 h 44.

---

Jody Stone  
Président

---

André Martel  
Secrétaire-trésorier